

SPONSORING

denteo

Organisation

Fortbildung Zürichsee GmbH Nadia Poget 079 109 80 07 Verenastrasse 4b 8832 Wollerau

Téléphone 044 727 40 18 info@zfz.ch www.zfz.ch





nicht frankieren ne pas affranchir non affrancare 50150433 000001

GAS/ECR/ICR

000001

Fortbildung Zürichsee GmbH Verenastrasse 4b 8832 Wollerau



Learn & Afterwork Concept: Communication, Expérience patient

JEUDI 25 MAI 2023, 17:00 - 21:00 AUDITOIRE NARBEL, PALAIS RUMINE LAUSANNE & PAVILLON BAR

Conférenciers

Dr Marc El Hage, Executive MBA, COO, Ardentis Cliniques Dentaires Loïc Schulé, Master of Science Computer Science EPFL, CEO, Denteo SA





Concept:

Nous sommes désormais connectés de manière permanente au web et aux réseaux sociaux. Comment se positionner en tant que cabinet dentaire dans ce contexte? Cette question ne peut être pensée sans également comprendre les besoins et désirs des patients. Comment optimiser l'expérience patient afin d'offrir un service qui répond aux attentes. Nos deux intervenants donneront les pistes et outils afin de répondre à ces problématiques. Vous êtes également les bienvenus à l'Afterwork du cours pour échanger dans un cadre sympatique et détendu.

Contenu:

- Appréhender les tendances actuelles en communication externe
- Image & réputation du cabinet
- Découvrir les outils pour évaluer et comprendre l'expérience patient



Prix:

CHF 219.- incluant cours & apéro dinatoîre Afterwork 2.5 heures de formation continue certifiée

Langue du cours: français

Programme

16:45 - 17:00	Auditoire Narbel	Accueil des participants, Palais Rumine
---------------	------------------	---

17:00 -18:30 Dr Marc El-Hage Communication externe du cabinet dentaire moderne

18:30 - 19:30 Loïc Schulé L'expérience patient: quésaco?

Dès 19:30 Aftetwork: Get Together @Pavillon Bar & Kitchen



Communication Expérience Patient & Afterwork



■ Madame	■ Monsie	ur
----------	----------	----

Cabinet	Mobile
Prénom, nom	E-Mail
Adresse	Lieu, date
CP/ Lieu	Signature / Tampon

Téléphone

CGV:

Les inscriptions sont limitées à 30 participants et seront prises en compte par ordre d'arrivée des demandes. Les frais d'inscriptions doivent être acquittés dans les 30 jours suivant la réception de la facture. Toute annulation doit être écrite, nous n'acceptons aucune annulation par téléphone. En cas d'annulation jusqu'à 2 semaines avant la date du cours, nous facturerons un montant de CHF 80.-. Pour une annulation plus tardive, la totalité des frais restera due.